



## AVIS PUBLIC

---

### AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT 20-507

---

#### Aux contribuables de la Ville de Chapais

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Madame Mariève Bernier, greffière de la Ville de Chapais;

**QUE** le Conseil de la Ville de Chapais, au cours de sa séance ordinaire tenue le 17 mars 2020, a adopté le règlement numéro 20-507 portant le titre de :

**Règlement 20-507 concernant la modification du règlement des usages conditionnels 16-466 afin d'autoriser la location de chambres de courte durée à l'immeuble situé au 4, 1<sup>re</sup> Avenue.**

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Chapais le 18<sup>ième</sup> jour du mois de mars 2020.

Mariève Bernier  
Greffière de la Ville de Chapais